

# PREFECTURE DE LA SOMME

## Service de l'accueil du public et de la délivrance des titres

Bureau de l'accueil des usagers  
et de la circulation

Tél. : 03 22 97 80 80

Ouverture des guichets :

Lundi, mercredi, vendredi de 8 h 15 à 16 h

Mardi, jeudi de 8 h 15 à 12 h

### DEMANDE POUR OBTENIR UN DUPLICATA DE PERMIS DE CONDUIRE

#### JE DECLARE SUR L'HONNEUR

- que l'indication de l'adresse est exacte ;
- que je ne suis pas sous le coup d'une mesure d'annulation ou de suspension de permis de conduire ;
- que je ne suis atteint d'aucune incapacité physique incompatible avec la délivrance du permis sollicité ;
- que je m'engage à restituer l'original si celui-ci est retrouvé.

A Amiens, le

*Signature,*

Pour le motif {  
suivant (1) {  
Perte ou vol du Titre  
Mauvais état du permis actuel  
Changement d'Etat-Civil

(1) *Rayer la mention inutile*

<b>ETAT CIVIL :</b>	
(1) Madame	} NOM _____ <i>(en caractère d'imprimerie)</i>
(2) Mademoiselle	
(1) Monsieur	
NOM de jeune fille : _____	
PRENOMS : _____ <i>(souligner le prénom usuel)</i>	
NAISSANCE - Date _____	
LIEU : _____ Département : _____	
+ _____	
<b>ADRESSE :</b>	
N° _____ Rue _____	
VILLE : _____	
Code Postal : _____	
} _____	
<b>N° de téléphone :</b> _____	

**N° du permis de conduire :** \_\_\_\_\_

Permis de conduire	Date de délivrance	Préfecture de délivrance Lieu de l'examen
A1 (125 cm <sup>3</sup> )		
A (moto)		
B (voiture)		
C (poids lourd jusque 26 tonnes)		
D (transport en commun)		
E (C) (super lourd "véhicule articulé")		
E (B) (permis remorque)		

*Voir liste des pièces à produire au verso*

## **PIECES A PRODUIRE PAR L'INTERESSE A L'APPUI DE LA DEMANDE FIGURANT AU RECTO**

---

a) - **2 photographies d'identité récentes réglementaires** de face et (sans coiffure). Pour éviter toute erreur le candidat devra indiquer son nom au dos de chaque épreuve, ainsi que la mention "Permis de Conduire".

Remarque : si des lunettes sont présentes sur la photographie, la mention verres correcteurs sera portée automatiquement sur le permis de conduire.

b) - Suivant le cas :

- un certificat de perte ou de vol établi par le **Commissariat de Police ou la Gendarmerie**
- le permis usagé.

c) - Suivant le changement d'Etat Civil :

- présentation de l'original du livret de famille ou photocopie du livret de famille
- un extrait d'acte de mariage, ou
- un extrait du jugement de divorce.

d) - une enveloppe timbrée au tarif simple en vigueur, libellée à vos nom et adresse  
- ou une enveloppe timbrée au tarif recommandé en vigueur et libellée à vos noms et adresse pour l'envoi du permis de conduire ainsi que la liasse PTT dûment remplie

e) - Dans tous les cas, copie recto-verso de la carte d'identité de l'intéressé, ou copie de son passeport, ou du livret de famille

f) - **Si les démarches sont effectuées par une tierce personne, celle-ci doit se présenter munie d'une procuration et de sa propre carte d'identité**

**Vous pouvez également consulter notre site internet rubrique : "vos démarches"**

### **NOTA :**

Pour toute demande, les forains et nomades doivent produire leur carnet anthropométrique ou une photocopie.

Prière d'apporter toutes précisions utiles en ce qui concerne le numéro, la date et lieu de délivrance du permis ainsi que la date de visite médicale s'il y a lieu.